



Créer des plans de réplication pour Amazon EVS

NetApp Disaster Recovery

NetApp
February 17, 2026

This PDF was generated from <https://docs.netapp.com/fr-fr/data-services-disaster-recovery/reference/evs-deploy-guide-creating-replication-plans.html> on February 17, 2026. Always check docs.netapp.com for the latest.

Sommaire

- Créer des plans de réplication pour Amazon EVS 1
 - Créer des plans de réplication dans la vue d'ensemble de NetApp Disaster Recovery 1
 - Créer un plan de réplication : Étape 1 : Sélectionner les vCenters dans NetApp Disaster Recovery 1
 - Créer un plan de réplication : Étape 2 : Sélectionner les ressources de la machine virtuelle dans NetApp Disaster Recovery 2
 - Créer un plan de réplication : Étape 3 : Mapper les ressources dans NetApp Disaster Recovery 2
 - Cartographie des ressources de calcul 3
 - Cartographier les ressources du réseau virtuel 4
 - Définir les options de reconfiguration de la machine virtuelle lors du basculement 4
 - Cartographier les magasins de données 6
 - Créer un plan de réplication : Étape 4 : Vérifier les paramètres dans NetApp Disaster Recovery 7
 - Vérifiez que tout fonctionne dans NetApp Disaster Recovery 7

Créer des plans de réplication pour Amazon EVS

Créer des plans de réplication dans la vue d'ensemble de NetApp Disaster Recovery

Une fois que vous avez des vCenters à protéger sur le site local et que vous disposez d'un site Amazon EVS configuré pour utiliser Amazon FSx for NetApp ONTAP que vous pouvez utiliser comme destination DR, vous pouvez créer un plan de réplication (RP) pour protéger tout ensemble de machines virtuelles hébergées sur le cluster vCenter au sein de votre site local.

Pour démarrer le processus de création du plan de réplication :

1. À partir de n'importe quel écran de NetApp Disaster Recovery , sélectionnez l'option **Plans de réplication**.

[option de plans de réplication]

2. Depuis la page Plans de réplication, sélectionnez **Ajouter**.

[Écran des plans de réplication]

Cela ouvre l'assistant Créer un plan de réplication.

Continuer avec "[Assistant de création de plan de réplication Étape 1](#)".

Créer un plan de réplication : Étape 1 : Sélectionner les vCenters dans NetApp Disaster Recovery

Tout d'abord, à l'aide de NetApp Disaster Recovery, indiquez un nom de plan de réplication et sélectionnez les vCenters source et de destination pour la réplication.

1. Saisissez un nom unique pour le plan de réplication.

Seuls les caractères alphanumériques et les traits de soulignement (_) sont autorisés pour les noms de plans de réplication.

2. Sélectionnez un cluster vCenter source.
3. Sélectionnez un cluster vCenter de destination.
4. Sélectionnez **Suivant**.

[Créer un plan de réplication, sélectionner vCenters]

Continuer avec "[Assistant de création de plan de réplication Étape 2](#)".

Créer un plan de réplication : Étape 2 : Sélectionner les ressources de la machine virtuelle dans NetApp Disaster Recovery

Sélectionnez les machines virtuelles à protéger à l'aide de NetApp Disaster Recovery.

Il existe plusieurs façons de sélectionner les machines virtuelles à protéger :

- **Sélectionner des machines virtuelles individuelles** : Cliquer sur le bouton **Machines virtuelles** vous permet de sélectionner des machines virtuelles individuelles à protéger. Lorsque vous sélectionnez chaque machine virtuelle, le service l'ajoute à un groupe de ressources par défaut situé sur le côté droit de l'écran.
- **Sélectionnez les groupes de ressources créés précédemment** : vous pouvez créer des groupes de ressources personnalisés au préalable à l'aide de l'option Groupe de ressources du menu NetApp Disaster Recovery . Il ne s'agit pas d'une exigence, car vous pouvez utiliser les deux autres méthodes pour créer un groupe de ressources dans le cadre du processus de plan de réplication. Pour plus de détails, consultez la section "[Créer un plan de réplication](#)" .
- **Sélectionnez des banques de données vCenter entières** : si vous avez beaucoup de machines virtuelles à protéger avec ce plan de réplication, il peut ne pas être aussi efficace de sélectionner des machines virtuelles individuelles. Étant donné que NetApp Disaster Recovery utilise la réplication SnapMirror basée sur le volume pour protéger les machines virtuelles, toutes les machines virtuelles résidant sur une banque de données seront répliquées dans le cadre du volume. Dans la plupart des cas, vous devez demander à NetApp Disaster Recovery de protéger et de redémarrer toutes les machines virtuelles situées sur le magasin de données. Utilisez cette option pour indiquer au service d'ajouter toutes les machines virtuelles hébergées sur une banque de données sélectionnée à la liste des machines virtuelles protégées.

Pour cette instruction guidée, nous sélectionnons l'intégralité de la banque de données vCenter.

Étapes pour accéder à cette page

1. À partir de la page **Plan de réplication**, passez à la section **Applications**.
2. Consultez les informations dans la page **Applications** qui s'ouvre.

[Plan de réplication, page Applications]

Étapes pour sélectionner le ou les magasins de données :

1. Sélectionnez **Datastores**.
2. Cochez les cases à côté de chaque banque de données que vous souhaitez protéger.
3. (Facultatif) Renommez le groupe de ressources avec un nom approprié en sélectionnant l'icône en forme de crayon à côté du nom du groupe de ressources.
4. Sélectionnez **Suivant**.

Continuer avec "[Assistant de création de plan de réplication Étape 3](#)" .

Créer un plan de réplication : Étape 3 : Mapper les ressources dans NetApp Disaster Recovery

Une fois que vous disposez d'une liste de machines virtuelles que vous souhaitez protéger à l'aide de NetApp Disaster Recovery, fournissez le mappage de basculement et

les informations de configuration de machine virtuelle à utiliser lors d'un basculement.

Vous devez cartographier quatre principaux types d'informations :

- Ressources de calcul
- Réseaux virtuels
- Reconfiguration de la machine virtuelle
- Cartographie des banques de données

Chaque machine virtuelle nécessite les trois premiers types d'informations. Le mappage de banque de données est requis pour chaque banque de données hébergeant des machines virtuelles à protéger.

- Les sections avec l'icône d'avertissement ([25,25]) exigent que vous fournissiez des informations de cartographie.
- La section marquée avec l'icône de coche ([25,25]) ont été mappés ou ont des mappages par défaut. Passez-les en revue pour vous assurer que la configuration actuelle répond à vos besoins.

Étapes pour accéder à cette page

1. À partir de la page **Plan de réplication**, passez à la section **Mappage des ressources**.
2. Consultez les informations sur la page **Cartographie des ressources** qui s'ouvre.

[Créer un plan de réplication, une page de mappage des ressources]

3. Pour ouvrir chaque catégorie de mappages requis, sélectionnez la flèche vers le bas (**v**) à côté de la section.

Cartographie des ressources de calcul

Étant donné qu'un site peut héberger plusieurs centres de données virtuels et plusieurs clusters vCenter, vous devez identifier le cluster vCenter sur lequel récupérer les machines virtuelles en cas de basculement.

Étapes pour cartographier les ressources de calcul

1. Sélectionnez le centre de données virtuel dans la liste des centres de données situés sur le site DR.
2. Sélectionnez le cluster qui hébergera les banques de données et les machines virtuelles dans la liste des clusters au sein du centre de données virtuel sélectionné.
3. (Facultatif) Sélectionnez un hôte cible dans le cluster cible.

Cette étape n'est pas requise car NetApp Disaster Recovery sélectionne le premier hôte ajouté au cluster dans vCenter. À ce stade, les machines virtuelles continuent de s'exécuter sur cet hôte ESXi ou VMware DRS déplace la machine virtuelle vers un autre hôte ESXi selon les besoins en fonction des règles DRS configurées.

4. (Facultatif) Indiquez le nom d'un dossier vCenter de niveau supérieur dans lequel placer les enregistrements de machines virtuelles.

Ceci est pour vos besoins organisationnels et n'est pas obligatoire.

[Créer un plan de réplication, calculer les ressources]

Cartographier les ressources du réseau virtuel

Chaque machine virtuelle peut avoir une ou plusieurs cartes réseau virtuelles connectées à des réseaux virtuels au sein de l'infrastructure réseau vCenter. Pour garantir que chaque machine virtuelle est correctement connectée aux réseaux souhaités lors du redémarrage sur le site DR, identifiez les réseaux virtuels du site DR auxquels connecter ces machines virtuelles. Pour ce faire, mappez chaque réseau virtuel du site local à un réseau associé sur le site DR.

Sélectionnez le réseau virtuel de destination auquel mapper chaque réseau virtuel source

1. Sélectionnez le segment cible dans la liste déroulante.
2. Répétez l'étape précédente pour chaque réseau virtuel source répertorié.

[Créer un plan de réplication, des ressources réseau]

Définir les options de reconfiguration de la machine virtuelle lors du basculement

Chaque machine virtuelle peut nécessiter des modifications pour fonctionner correctement sur le site DR vCenter. La section Machines virtuelles vous permet d'apporter les modifications nécessaires.

Par défaut, NetApp Disaster Recovery utilise les mêmes paramètres pour chaque machine virtuelle que ceux utilisés sur le site source sur site. Cela suppose que les machines virtuelles utiliseront la même adresse IP, le même processeur virtuel et la même configuration DRAM virtuelle.

Reconfiguration du réseau

Les types d'adresses IP pris en charge sont statiques et DHCP. Pour les adresses IP statiques, vous disposez des paramètres IP cible suivants :

- **Identique à la source** : Comme son nom l'indique, le service utilise la même adresse IP sur la machine virtuelle de destination que celle utilisée sur la machine virtuelle du site source. Cela nécessite que vous configuriez les réseaux virtuels qui ont été mappés à l'étape précédente pour les mêmes paramètres de sous-réseau.
- **Différent de la source** : Le service fournit un ensemble de champs d'adresse IP pour chaque machine virtuelle qui doit être configuré pour le sous-réseau approprié utilisé sur le réseau virtuel de destination, que vous avez mappé dans la section précédente. Pour chaque machine virtuelle, vous devez fournir une adresse IP, un masque de sous-réseau, un DNS et des valeurs de passerelle par défaut. Vous pouvez également utiliser les mêmes paramètres de masque de sous-réseau, DNS et passerelle pour toutes les machines virtuelles afin de simplifier le processus lorsque toutes les machines virtuelles se connectent au même sous-réseau.
- **Mappage de sous-réseau** : cette option reconfigure l'adresse IP de chaque machine virtuelle en fonction de la configuration CIDR du réseau virtuel de destination. Pour utiliser cette fonctionnalité, assurez-vous que chaque réseau virtuel de vCenter dispose d'un paramètre CIDR défini au sein du service, tel que modifié dans les informations vCenter sur la page Sites.

Une fois les sous-réseaux configurés, le mappage de sous-réseaux utilise le même composant d'unité de l'adresse IP pour la configuration de la machine virtuelle source et de destination, mais remplace le composant de sous-réseau de l'adresse IP en fonction des informations CIDR fournies. Cette fonctionnalité nécessite également que les réseaux virtuels source et de destination aient la même classe d'adresse IP (la /xx composant du CIDR). Cela garantit qu'il y a suffisamment d'adresses IP disponibles sur le site de destination pour héberger toutes les machines virtuelles protégées.

Pour cette configuration EVS, nous supposons que les configurations IP source et de destination sont les

mêmes et ne nécessitent aucune reconfiguration supplémentaire.

Apporter des modifications à la reconfiguration des paramètres réseau

1. Sélectionnez le type d'adressage IP à utiliser pour les machines virtuelles basculées.
2. (Facultatif) Fournissez un schéma de renommage de machine virtuelle pour les machines virtuelles redémarrées en fournissant une valeur de préfixe et de suffixe facultative.

[Créer un plan de réplication, des ressources réseau]

Reconfiguration des ressources de calcul de la machine virtuelle

Il existe plusieurs options pour reconfigurer les ressources de calcul de la machine virtuelle. NetApp Disaster Recovery prend en charge la modification du nombre de processeurs virtuels, de la quantité de DRAM virtuelle et du nom de la machine virtuelle.

Spécifier les modifications de configuration de la machine virtuelle

1. (Facultatif) Modifiez le nombre de processeurs virtuels que chaque machine virtuelle doit utiliser. Cela peut être nécessaire si vos hôtes de cluster DR vCenter ne disposent pas d'autant de cœurs de processeur que le cluster vCenter source.
2. (Facultatif) Modifiez la quantité de DRAM virtuelle que chaque machine virtuelle doit utiliser. Cela peut être nécessaire si vos hôtes de cluster DR vCenter ne disposent pas d'autant de DRAM physique que les hôtes de cluster vCenter source.

[Créer un plan de réplication, des ressources de machine virtuelle]

Ordre de démarrage

NetApp Disaster Recovery prend en charge un redémarrage ordonné des machines virtuelles en fonction d'un champ d'ordre de démarrage. Le champ Ordre de démarrage indique comment les machines virtuelles de chaque groupe de ressources démarrent. Les machines virtuelles avec la même valeur dans le champ Ordre de démarrage démarrent en parallèle.

Modifier les paramètres de l'ordre de démarrage

1. (Facultatif) Modifiez l'ordre dans lequel vous souhaitez que vos machines virtuelles soient redémarrées. Ce champ prend n'importe quelle valeur numérique. NetApp Disaster Recovery tente de redémarrer les machines virtuelles qui ont la même valeur numérique en parallèle.
2. (Facultatif) Fournissez un délai à utiliser entre chaque redémarrage de la machine virtuelle. Le temps est injecté après la fin du redémarrage de cette machine virtuelle et avant la ou les machines virtuelles avec le numéro d'ordre de démarrage supérieur suivant. Ce nombre est en minutes.

[Créer un plan de réplication, un ordre de démarrage]

Opérations personnalisées du système d'exploitation invité

NetApp Disaster Recovery prend en charge l'exécution de certaines opérations du système d'exploitation invité pour chaque machine virtuelle :

- NetApp Disaster Recovery peut effectuer des sauvegardes cohérentes avec les applications des machines virtuelles exécutant des bases de données Oracle et des bases de données Microsoft SQL Server.
- NetApp Disaster Recovery peut exécuter des scripts personnalisés définis adaptés au système d'exploitation invité pour chaque machine virtuelle. L'exécution de tels scripts nécessite des informations

d'identification utilisateur acceptables pour le système d'exploitation invité avec des privilèges suffisants pour exécuter les opérations répertoriées dans le script.

Modifier les opérations personnalisées du système d'exploitation invité de chaque machine virtuelle

1. (Facultatif) Cochez la case **Créer des répliques cohérentes avec les applications** si la machine virtuelle héberge une base de données Oracle ou SQL Server.
2. (Facultatif) Pour effectuer des actions personnalisées au sein du système d'exploitation invité dans le cadre du processus de démarrage, téléchargez un script pour toutes les machines virtuelles. Pour exécuter un seul script sur toutes les machines virtuelles, utilisez la case à cocher en surbrillance et remplissez les champs.
3. Certaines modifications de configuration nécessitent des informations d'identification utilisateur avec des autorisations adéquates pour effectuer les opérations. Fournir des informations d'identification dans les cas suivants :
 - Un script sera exécuté dans la VM par le système d'exploitation invité.
 - Un instantané cohérent avec l'application doit être effectué.

[Créer un plan de réplication et des opérations personnalisées sur le système d'exploitation invité]

Cartographier les magasins de données

La dernière étape de la création d'un plan de réplication consiste à identifier comment ONTAP doit protéger les banques de données. Ces paramètres définissent l'objectif de point de récupération (RPO) des plans de réplication, le nombre de sauvegardes à conserver et l'emplacement où répliquer les volumes ONTAP d'hébergement de chaque banque de données vCenter.

Par défaut, NetApp Disaster Recovery gère sa propre planification de réplication de snapshots. Toutefois, vous pouvez éventuellement spécifier que vous souhaitez utiliser la planification de stratégie de réplication SnapMirror existante pour la protection de la banque de données.

De plus, vous pouvez éventuellement personnaliser les LIF de données (interfaces logiques) et la politique d'exportation à utiliser. Si vous ne fournissez pas ces paramètres, NetApp Disaster Recovery utilise tous les LIF de données associés au protocole approprié (NFS, iSCSI ou FC) et utilise la stratégie d'exportation par défaut pour les volumes NFS.

Pour configurer le mappage de la banque de données (volume)

1. (Facultatif) Décidez si vous souhaitez utiliser une planification de réplication ONTAP SnapMirror existante ou laisser NetApp Disaster Recovery gérer la protection de vos machines virtuelles (par défaut).
2. Fournissez un point de départ pour le moment où le service doit commencer à effectuer des sauvegardes.
3. Spécifiez la fréquence à laquelle le service doit effectuer une sauvegarde et la répliquer vers le cluster Amazon FSx for NetApp ONTAP de destination DR.
4. Spécifiez le nombre de sauvegardes historiques à conserver. Le service conserve le même nombre de sauvegardes sur le cluster de stockage source et de destination.
5. (Facultatif) Sélectionnez une interface logique par défaut (LIF de données) pour chaque volume. Si aucun n'est sélectionné, tous les LIF de données dans la SVM de destination qui prennent en charge le protocole d'accès au volume sont configurés.
6. (Facultatif) Sélectionnez une politique d'exportation pour tous les volumes NFS. Si cette option n'est pas sélectionnée, la politique d'exportation par défaut est utilisée

[Créer un plan de réplication et un mappage de banque de données]

Continuer avec "[Assistant de création de plan de réplication Étape 4](#)" .

Créer un plan de réplication : Étape 4 : Vérifier les paramètres dans NetApp Disaster Recovery

Après avoir ajouté les informations du plan de réplication dans NetApp Disaster Recovery, vérifiez que les informations que vous avez saisies sont correctes.

Étapes

1. Sélectionnez **Enregistrer** pour vérifier vos paramètres avant d'activer le plan de réplication.

Vous pouvez sélectionner chaque onglet pour consulter les paramètres et apporter des modifications sur n'importe quel onglet en sélectionnant l'icône en forme de crayon.

Examen des paramètres du plan de réplication[Examen des paramètres du plan de réplication]

2. Lorsque vous êtes satisfait et que tous les paramètres sont corrects, sélectionnez **Ajouter un plan** en bas de l'écran.

Continuer avec "[Vérifier le plan de réplication](#)" .

Vérifiez que tout fonctionne dans NetApp Disaster Recovery

Après avoir ajouté le plan de réplication dans NetApp Disaster Recovery, vous revenez à la page Plans de réplication où vous pouvez afficher vos plans de réplication et leur état. Vous devez vérifier que le plan de réplication est dans l'état **Sain**. Si ce n'est pas le cas, vous devez vérifier l'état du plan de réplication et corriger les problèmes éventuels avant de continuer.

Figure : Page des plans de réplication[Page des plans de réplication]

NetApp Disaster Recovery effectue une série de tests pour vérifier que tous les composants (cluster ONTAP , clusters vCenter et machines virtuelles) sont accessibles et dans l'état approprié pour que le service protège les machines virtuelles. Il s'agit d'un contrôle de conformité, qui est effectué régulièrement.

Depuis la page Plans de réplication, vous pouvez voir les informations suivantes :

- Statut du dernier contrôle de conformité
- L'état de réplication du plan de réplication
- Le nom du site protégé (source)
- La liste des groupes de ressources protégés par le plan de réplication
- Le nom du site de basculement (destination)

Informations sur le copyright

Copyright © 2026 NetApp, Inc. Tous droits réservés. Imprimé aux États-Unis. Aucune partie de ce document protégé par copyright ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit ou selon quelque méthode que ce soit (graphique, électronique ou mécanique, notamment par photocopie, enregistrement ou stockage dans un système de récupération électronique) sans l'autorisation écrite préalable du détenteur du droit de copyright.

Les logiciels dérivés des éléments NetApp protégés par copyright sont soumis à la licence et à l'avis de non-responsabilité suivants :

CE LOGICIEL EST FOURNI PAR NETAPP « EN L'ÉTAT » ET SANS GARANTIES EXPRESSES OU TACITES, Y COMPRIS LES GARANTIES TACITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, QUI SONT EXCLUES PAR LES PRÉSENTES. EN AUCUN CAS NETAPP NE SERA TENU POUR RESPONSABLE DE DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, ACCESSOIRES, PARTICULIERS OU EXEMPLAIRES (Y COMPRIS L'ACHAT DE BIENS ET DE SERVICES DE SUBSTITUTION, LA PERTE DE JOUISSANCE, DE DONNÉES OU DE PROFITS, OU L'INTERRUPTION D'ACTIVITÉ), QUELLES QU'EN SOIENT LA CAUSE ET LA DOCTRINE DE RESPONSABILITÉ, QU'IL S'AGISSE DE RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE, STRICTE OU DÉLICTELLE (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE OU AUTRE) DÉCOULANT DE L'UTILISATION DE CE LOGICIEL, MÊME SI LA SOCIÉTÉ A ÉTÉ INFORMÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

NetApp se réserve le droit de modifier les produits décrits dans le présent document à tout moment et sans préavis. NetApp décline toute responsabilité découlant de l'utilisation des produits décrits dans le présent document, sauf accord explicite écrit de NetApp. L'utilisation ou l'achat de ce produit ne concède pas de licence dans le cadre de droits de brevet, de droits de marque commerciale ou de tout autre droit de propriété intellectuelle de NetApp.

Le produit décrit dans ce manuel peut être protégé par un ou plusieurs brevets américains, étrangers ou par une demande en attente.

LÉGENDE DE RESTRICTION DES DROITS : L'utilisation, la duplication ou la divulgation par le gouvernement sont sujettes aux restrictions énoncées dans le sous-paragraphe (b)(3) de la clause Rights in Technical Data-Noncommercial Items du DFARS 252.227-7013 (février 2014) et du FAR 52.227-19 (décembre 2007).

Les données contenues dans les présentes se rapportent à un produit et/ou service commercial (tel que défini par la clause FAR 2.101). Il s'agit de données propriétaires de NetApp, Inc. Toutes les données techniques et tous les logiciels fournis par NetApp en vertu du présent Accord sont à caractère commercial et ont été exclusivement développés à l'aide de fonds privés. Le gouvernement des États-Unis dispose d'une licence limitée irrévocable, non exclusive, non cessible, non transférable et mondiale. Cette licence lui permet d'utiliser uniquement les données relatives au contrat du gouvernement des États-Unis d'après lequel les données lui ont été fournies ou celles qui sont nécessaires à son exécution. Sauf dispositions contraires énoncées dans les présentes, l'utilisation, la divulgation, la reproduction, la modification, l'exécution, l'affichage des données sont interdits sans avoir obtenu le consentement écrit préalable de NetApp, Inc. Les droits de licences du Département de la Défense du gouvernement des États-Unis se limitent aux droits identifiés par la clause 252.227-7015(b) du DFARS (février 2014).

Informations sur les marques commerciales

NETAPP, le logo NETAPP et les marques citées sur le site <http://www.netapp.com/TM> sont des marques déposées ou des marques commerciales de NetApp, Inc. Les autres noms de marques et de produits sont des marques commerciales de leurs propriétaires respectifs.